



## Conseil Supérieur de l'Education

**22 mai 2024**

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur général,

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs mois, s'amplifie une mobilisation contre le *Choc des savoirs*, et au-delà, contre la politique éducative des ministres qui se succèdent depuis 2017 et qui mettent en place des réformes affaiblissant le système scolaire là où il faudrait le renforcer.

Nos organisations FCPE, FSU, UNSA Éducation, FO, CFDT Éducation Formation Recherche publiques, CGT Educ'Action et SUD éducation dénoncent l'ensemble des mesures, du premier degré au second degré, qui signent une certaine vision de la société, celle du tri et de l'assignation sociale, dangereuse pour notre démocratie. Un pays où la jeunesse se trouve assignée à ses positions scolaires et sociales court un grave danger démocratique.

Le choc des savoirs est une attaque frontale de l'Ecole publique. Il est synonyme d'un retour en arrière sans précédent, en revenant sur les acquis de 60 ans de démocratisation scolaire. Les mesures mises en place (groupes au collège, classe de prépa-lycée, obligation d'obtenir le DNB pour poursuivre sa scolarité) visent à trier et sélectionner les élèves, à freiner leur parcours quand il faudrait avoir les moyens de mieux les accompagner. Quant à la labellisation des manuels, elle vise à imposer des méthodes pédagogiques qui ne font pas consensus, au détriment de la liberté pédagogique des enseignants et de leur professionnalité. Ces décisions ont toutes un point commun, elles ne sont pas demandées par les professionnels de l'Ecole et les parents d'élèves qui savent que les voies de la réussite ne se trouvent pas là.

Les nouveaux programmes en cours de consultation (français/mathématiques cycle 1 & 2) ou présentés ce jour au CSE comme le programme d'EMC sont révélateurs de cette politique. Les programmes de cycle 1 & 2 ne laissent pas aux enseignants la possibilité de s'adapter au rythme d'apprentissage de chaque élève, si importants à cet âge. Et que dire de l'absence de référence aux élèves à besoins éducatifs particuliers, dont les élèves en situation de handicap, qui sont quasi absents de ces programmes ? Comme si aujourd'hui, on pouvait encore penser qu'une classe est composée d'un groupe d'élèves types sans différences et sans particularités. Le programme d'EMC ne permettra pas de faire de nos jeunes des citoyens acteurs de leur citoyenneté, il vise à modeler des jeunes qui apprendront par une pédagogique descendante ce qu'est un citoyen. Pour nos organisations, cette entrée ne permettra pas de construire de futurs adultes éclairés et émancipés. Pas plus que de « garder » les élèves de 8h à 18h au collège, sans projet éducatif préalablement défini ni recrutement massif des personnels. Pas plus que de décréter un plan sur l'autorité, de

manière précipitée et artificielle. Les déclarations d'intention, puisque tel est le projet du gouvernement, n'amélioreront pas le respect de l'autorité.

L'Ecole que construit le gouvernement va à rebours de ce qu'est l'Ecole d'aujourd'hui, de ce que sont les élèves d'aujourd'hui. C'est pourquoi, ensemble, nos organisations réaffirment avec force leur attachement au projet scolaire de l'École publique, laïque, gratuite et obligatoire.

**Nous serons dans la rue partout en France ce samedi 25 mai avec l'ensemble des concitoyens ayant prévu de nous rejoindre pour exiger l'abandon de toutes les mesures du « Choc des savoirs » ainsi que les moyens budgétaires et humains nécessaires au bon fonctionnement de l'École publique.**